



Camping du Balcon de la Baie ***

Le Verger - 35120 Saint-Marcen

Tél : 02 99 80 22 95

E-mail : contact@lebalcondelabaie.com

www.lebalcondelabaie.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LOCATION

CONDITIONS DE REGLEMENT

A la réservation : versement du quart (25% du prix total du séjour au titre d'acompte).

Au plus tard 21 jours avant votre arrivée : versement du solde de location.

A l'arrivée : une caution de 300€ sera demandée. Elle sera restituée le jour du départ si l'état des lieux peut être fait ensemble, ou, retourné par courrier, sous 7 jours si celui-ci ne peut être fait conjointement.

Attention, une déduction pourra être faite si :

- du matériel est cassé ou manquant ;
- le ménage n'est pas satisfaisant ;
- s'il y a une odeur de tabac
- un chien est laissé seul au mobil-home.

* Il est possible de souscrire un contrat « **annulation et interruption de séjour** » auprès du cabinet d'assurance TOLEDE (voir document téléchargeable sur notre site internet) ou 02 48 65 93 95

Aucun remboursement ne sera accordé pour tout séjour écourté. A partir du 2^e jour du séjour, sauf si le client a prévenu de son retard, la location est considérée annulée, et la direction se réserve le droit de disposer du mobil-home.

* Annulation : Toute annulation doit être faite par écrit. Aucun remboursement ne pourra être exigé après votre validation de réservation. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire l'assurance annulation ou interruption de séjour qui vous est proposée lors de la réservation : contrat « annulation et interruption de séjour » auprès du cabinet d'assurance TOLEDE : Voir lien sur notre site internet ou au 02 48 65 93 95.

* Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution. Le camping se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la

base des tarifs en vigueur au jour de la réservation sous réserve de disponibilité.

UTILISATION DU MOBIL-HOME

* Intérieur propre à respecter, avec couvertures ou couettes et oreillers. Les draps et les taies d'oreillers ne sont pas fournis (disponibles à l'achat à l'accueil : parure de lit « Dradoux » à usage unique). Ménage non inclus.

* Equipements : gazinière, réfrigérateur, cafetière électrique, vaisselle, ustensiles de cuisine et de ménage, hotte aspirante, micro-ondes, chauffage, terrasse en bois, salon de jardin, télévision. Les clients sont responsables du matériel qui leur est loué. Les mobil-homes ont tous l'eau chaude, des WC et une douche. L'accès aux sanitaires est réservé aux campeurs.

* Les prix comprennent : l'emplacement délimité avec le mobil-home, l'accès et le parking pour 1 véhicule, le gaz, l'électricité et toutes redevances du terrain (sauf taxe de séjour).

* Tous nos mobil-homes sont non-fumeurs.

CONDITIONS D'OCCUPATION

* Le preneur s'oblige à utiliser les lieux personnellement et à les maintenir en parfait état.

* Le locataire atteste qu'il est titulaire auprès de son assureur d'un contrat responsabilité civile privée couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés.

* Les visiteurs ne sont pas admis dans notre camping.

* Slip de bain ou boxer obligatoire à la piscine : Shorts, shorts de bain ou bermudas interdits.

* un animal de compagnie peut être admis dans le Cottage 1 chambre, cottage 2 chambres, certains Maldives et les Lodge. Attention, il est OBLIGATOIRE de déclarer votre animal à la réservation en sélectionnant l'option payante : "animal vacciné". Toute présentation avec un animal non déclaré (non autorisé et non facturé) ne donnera pas accès au logement. De ce fait, aucun remboursement ne pourra être réclamé puisque la responsabilité pleine du locataire sera engagée.

* Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur sous peine de se voir expulsé.

* Il est interdit de mettre une tente, un Van ou un camping-car sur un emplacement mobil-home.

* un branchement aux normes en vigueur pour les véhicules électriques est installé dans le camping. Il est interdit de brancher un véhicule hybride ou une voiture électrique sur les prises de mobil-home.

CAMPING

MODALITES D'OCCUPATION DE L'EMPLACEMENT

Les emplacements "Camping-Caravaning" comprennent la location d'un emplacement pour un camping-car, une tente, un Van ou une caravane, le parking pour un véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil et aux sanitaires.

* Le prix du forfait "camping" comprend 1 ou 2 personnes. 6 personnes maximum par emplacement sont admises. Les emplacements sont loués à partir de 14h jusqu'à 12h le lendemain. Toute arrivée avant 14h sera facturée du montant de la nuit. Tout départ au-delà de 12h sera facturé du montant de la nuit.

* Aucun visiteur n'est accepté, seuls les clients inscrits au contrat accèdent au camping.

MODALITES DE REGLEMENT

Toute demande de réservation doit être formulée par écrit et accompagnée du règlement d'un acompte de 25%.

* Pour les forfaits 1, 2, 3 et 4 long séjour : le solde devra être réglé le jour de l'arrivée.

* Pour le forfait N°5 : le solde est à régler entre 1 mois et 15 jours avant l'arrivée au camping.

* Pour les séjours de moins de 7 nuits, la totalité du montant du séjour est payable à la commande.

Aucun remboursement ne pourra être exigé après votre validation de réservation.

Modes de paiement : chèque bancaire, chèques vacances, carte ou virement bancaire, espèces.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Toutes les sommes versées sont acquises au profit du camping. Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10% applicable au jour où ils ont été déterminés. Les prix TTC n'incluent pas la taxe de séjour.

Assurance : Le locataire atteste qu'il est titulaire auprès de son assureur d'un contrat responsabilité civile privée couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés. Le camping du Balcon de la Baie décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du Réservant.

Annulation : Toute annulation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception. Vous disposez d'un délai de sept jours pour annuler votre réservation. Passé ce délai, l'acompte ne sera pas remboursé.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire l'assurance annulation ou interruption de séjour qui vous est proposée lors de la réservation : contrat « annulation et interruption de séjour » auprès du cabinet d'assurance TOLEDE : Voir lien sur notre site internet ou au 02 48 65 93 95.

Conditions générales : Chaque personne est tenue de respecter le règlement intérieur sous peine de se voir expulsé. Slip de bain ou boxer obligatoire à la piscine. Shorts, shorts de bain ou bermudas sont strictement interdits. Les enfants (mineurs) ne devront en aucun cas être laissés seuls au camping.

Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution. Le camping se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation sous réserve de disponibilité.